

6-1. Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

Ces 3 fiches sont à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹⁴. Le compte-rendu doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Identification :

Nom : ASS CENTRE JACQUES TATI

Numéro SIRET : 78610672400036

Numéro RNA ou a défaut celui du récépissé en préfecture :

Référence du projet : 490023 14 DS01 0749P01448

Libellé du projet : 2014 - Centre Jacques Tati - Belle-Beille Plage - Projet Culturel et artistique -

Code de l'action : 00072345

Libellé de l'action : 2014 - Centre Jacques Tati - Proejt artistique et culturel

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Rappel du contexte :

Le Centre Jacques Tati est une association située au coeur du quartier de Belle-Beille à Angers. Dans le cadre de son projet de centre social, élaboré avec les acteurs associatifs et institutionnels du quartier, la lutte contre l'isolement a été définie comme un axe de progrès prioritaire pour Belle-Beille. Cette thématique se croise avec une volonté de renforcer la participation des habitants pour développer le lien social. Elle prend également en compte la volonté de tisser des liens entre les dynamiques urbaines et sociales en lien avec les rénovations urbaines passées (Secteur Patton) et à venir (secteur Notre Dame du Lac qui concentre aujourd'hui d'importants facteurs de fragilité sociale)

Dans ce cadre, en lien avec le Pôle Territorial et la Direction Action Culturelle de la Ville d'Angers, plusieurs projets innovants ont été menés depuis 2010.

- un film documentaire "la Vie de mon Quartier"
- un premier spectacle "Quand les facteurs s'envolent" suivi d'un deuxième "les plombiers du coeur".

Ils s'appuyaient sur une démarche de co-construction avec les habitants et les partenaires partant de l'idée que l'acte de création artistique peut apporter un regard extérieur, un "pas de côté", et recomposer de façon sensible et symbolique les aspects de la vie des personnes et du quartier (regard percutant, véhicule d'émotions, et parfois aussi critique).

Les bilans de ces différentes étapes ont mis en avant tout l'intérêt d'une démarche artistique, qui questionne, interpelle les regards, associe et donne une place aux personnes, prend en compte les sensibilités, le vécu et l'héritage de chacun. Ce projet 2014 s'inscrivait dans la continuité de cette démarche de recherche action.

Rappel des objectifs généraux :

- Créer et renforcer le lien entre les habitants, notamment en les rendant acteurs de leur quartier (prise en compte de leurs visions et valorisation des savoir-faire)
- Faire évoluer les représentations parfois négatives entre le "haut" et le "bas" de Belle-Beille pour une meilleure cohésion territoriale.
- Accompagner la découverte et l'expression artistique et culturelle des personnes les plus isolées.

Rappel des objectifs opérationnels :

- Collecter la parole des habitants, via des outils nouveaux ou existants
- Proposer une création artistique partagée avec les habitants (leur

donner la possibilité de s'investir dans les différentes phases de projets selon leurs savoir-faire, leurs envies. Pour cela, identifier différents niveaux et moments d'implication possibles),

- Générer des liens entre les différents îlots du quartier, et les différentes populations, au travers du processus de création artistique.

Mise en place de l'action :

Suite à un appel d'offre, le comité de suivi (professionnels du centre J.Tati, du pôle territorial et du service culturel de la ville, des partenaires et des artistes) a sélectionné les deux compagnies d'artistes Eoliharpe et Cru pour leur proposition : la réalisation d'un film par les habitants. Cette démarche correspondait au souhait du comité de suivi d'aller plus loin dans l'implication des habitants au regard des précédents projets. Le fait que ces deux compagnies soient déjà intervenues dans le quartier a représenté un gain de temps dans la mise en place du projet et une garantie dans leurs savoir-faire avec les habitants. Un comité de pilotage s'est aussi réuni à plusieurs reprises avec des élus et les professionnels référents du centre J.Tati et de la ville et les artistes.

Les artistes ont travaillé en étroite collaboration avec les habitants et les partenaires pour permettre la réalisation d'un film représentatif des envies et savoir-faire des belle-beillois. Leur démarche s'est appuyées sur plusieurs étapes :

- Une sensibilisation élargie sur le quartier de Belle Beille par le biais des associations du quartier (Filalinge, Restotros, Habitroc et le centre Jacques Tati). Dans chacune de ces structures, les artistes ont réalisé des actions (projection de films,....) qui ont permis des temps d'échanges avec les habitants, l'objectif étant de leur faire découvrir le monde du cinéma. Suite à ces sensibilisations, des groupes de travail se sont formés autour de thématiques différentes répondant aux besoins du tournage d'un film et aux envies et savoir-faire de chacun des habitants qui souhaitaient s'investir.

"Scénario" animé par Thierry Charrier (cie Crue). 15 habitants se sont réunis les lundis soir (NB de séances 15) pour échanger, se raconter leur vie, parler de leur quartier, et ainsi écrire une histoire qui se rapproche de ce qui les interpelle le plus sur leur vie quotidienne. Est née l'histoire de « La mouette" (cf scénario)

"Chant et bruitage" animé par Claire Bossé et Gilles Constant (cie Eoliharpe). 20 personnes se sont retrouvées le jeudi soir (NB de séances 20) pour chanter, faire des bruitages, de la musique, ce qui donnera deux chants pour le court métrage. Ce groupe d'habitants a pu aller enregistrer leur bruitages à la Cité. Pour l'ensemble des participants, c'était une première avec la découverte des lieux.

"Initiation techniques aux divers métiers du cinéma" animé par un chef opérateur Julien Bossé. 30 personnes (NB de séances...) se sont formées aux différents métiers techniques du cinéma : perchiste, cameraman, cadreur lumière, mais aussi à la Régie qui comprend les temps de convivialité et de repas partagés avec l'ensemble des protagonistes. "Les régisseurs, se sont des petites mains mais qui sont très importantes comme nous l'a précisé Julien lors des temps de formations".

"Décors, accessoires et costumes" animé par Myriam Bondu (cie Crue). 20 personnes (NB de séances 30) qui selon leurs savoir-faire ont pu trouver leur place entre :

- l'interprétation du scénario c'est à dire le choix des décors, des aménagements

-Le "chinage" et aller à Emmaus, Apivet, Habitroc, au salon de coiffure ou chez le fleuriste du quartier pour trouver les objets nécessaires aux décors et accessoires

-Le rassemblement du matériel nécessaire pour bricoler les décors qui ont été prêtés par les habitants.

-L'aménagement des espaces de tournage, la restauration de certains décors, le prêt d'appartement d'habitants du quartier pour des scènes de film.

« Casting" animé par Thierry (cie Crue). 15 habitants se sont présentés pour passer le casting pour un éventuel rôle dans le court métrage. Pour s'initier avant le tournage, les habitants qui s'occupaient de la technique ont filmé les «acteurs potentiels".

Pour réaliser le film nous avons décidé de nous installer dans le square Boisramé qui est au coeur du quartier avec des habitants particulièrement isolés et en situation de précarité. Il nous a semblé qu'il fallait être là pour créer de l'animation dans cet îlot et favoriser les liens avec les habitants. De plus, nous pouvions bénéficier de l'appui de plusieurs structures partenaires au projet et situées en proximité : la résidence Arceau et le Resto Troc. Nous avons bénéficié de la mise à disposition de plusieurs locaux par Angers Loire Habitat : Un appartement dans le haut de la tour Boisramé de

12 étage a été entièrement transformée pour les besoins du tournage. Un salon de coiffure situé au rez de chaussée a été relooké pour une séance du film. Enfin un grand local situé au rez de chaussée d'un bâtiment tout proche de la tour qui a été ouvert pendant presque 3 mois pour accueillir les habitants, permettre aux groupes de fonctionner et gérer la régie matériel. Nous avons fait le choix de poser les valises au coeur du square. "Nous étions dans notre bulle"

Le tournage s'est déroulé sur deux Week-Ends du mois de novembre.

"Montage des sons et des images" animé par les deux compagnies et Simon Astié de la compagnie les six montres. 10 personnes se sont investies pour voir comment on construit un film à partir des scènes filmées lors des deux week-ends de tournage.

Autrement, grâce au soutien des professionnels, un habitant mis en confiance, a réalisé par ses propres moyens un "making off" des moments forts partagés avec tous les participants au projet.

La première diffusion du film "la Mouette" et du "making off" a été réalisée le 18 janvier 2015 dans le cadre du Festival 1er plan d'Angers. Plus de 200 personnes étaient présentes (et une cinquantaine n'a pas pu rentrer dans la salle).

Enfin un groupe d'habitants a réalisé une exposition photo visible au centre social pour retracer l'aventure.

Ce projet a été fort en partenariats institutionnels et en mise à disposition de locaux par des associations et des habitants du quartier :

- La Ville d'Angers avec le dispositif Charte Culture & Solidarité
- Angers Loire Habitat pour l'appartement, le salon de coiffure et le grand local au rez de chaussée.
- La cité pour des salles pour l'atelier bruitage.
- Le CRA pour des salles d'enregistrement et du matériel audiovisuel
- Emmaüs, Apivet pour les décors et accessoires
- Cinéma Parlant pour le parrainage du court métrage et des compétences cinématographiques
- La résidence Arceau pour soutien en matériel et de personnel
- l'association Habitroc pour les prêts de costumes
- Sophie Tremblay coiffeuse pour les décors du salon de coiffure de la Mouette
- Resto Troc pour leur locaux pour les déjeuners pendant les jours de tournage
- Famille Medhid (habitants du quartier) pour leur appartement
- Filalinge pour la conception d'un repas, l'accueil des habitants lors des temps de sensibilisation.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Total des bénéficiaires : 155

Age	Homme(s)	Femme(s)
0-5 ans	0	0
6-15 ans	8	10
16-17 ans	5	20
18-25 ans	5	5
26-64 ans	38	38
65 ans et plus	8	8

Dont issus des quartiers prioritaires : 140

Personnes morales (associations, collectivités, centres sociaux...) : 10

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 04/04/2014
Date de fin : 31/12/2014
Lieu :
- Belle Beille

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Créer et renforcer le lien entre les habitants, notamment en les rendant acteurs de leur quartier.

Les répercussions pour les habitants investis dans le projet sont

multiples. Cela s'est illustré d'abord par un sentiment d'appartenance à un projet commun "La mouette" revendiqué par les intéressés et qui a renforcé la cohésion du groupe.

Certain d'entre eux ont témoigné lors de la présentation du film au cinéma les 400 Coups de ce que cette aventure représentait pour eux. "j'ai accompli mon rêve", "je suis né dans la tour Boisramé. Je suis parti 30 ans d'Angers. Quand je suis revenu habiter le quartier, je ne connaissais plus personne. Grâce à ce projet je connais maintenant plein de monde sur le quartier".

D'autres ont pu découvrir une nouvelle passion, transmettre leur savoir-faire, ou simplement se faire confiance et oser se lancer dans l'aventure.

Au sein de ce collectif, nous avons pu observer une diversité de publics : des habitants âgés, des adolescents, des enfants, des habitants en situation de handicap, des habitants fragilisés, des jeunes en décrochage scolaire, des parents...la cohabitation a été riche avec un investissement des habitants remarquable compte tenu du nombre de soirées de travail, de réveils matinaux, d'après midi bricolages...

Les répercussions à l'échelle du quartier montrent aujourd'hui que certains habitants se croisent, se disent bonjour, s'invitent chez les uns chez les autres, sont force de proposition pour poursuivre l'aventure et ainsi faire vivre leur quartier. Une personne âgée qui habitait sur le même palier de l'appartement où ont été filmées certaines scènes du film est venue à la représentation aux 400 coups alors que c'est une personne qui ne sortait plus de chez elle.

Faire évoluer les représentations parfois négatives entre le "haut" et le "bas" de Belle-Beille pour une meilleure cohésion territoriale

Il est difficile d'évaluer cet objectif. On peut toutefois noter que les nombreux articles de presse (voir en pièces jointes), les reportages télévisés (Angers Télé), la programmation de la projection du film dans le cadre du festival 1er Plan d'Angers mais aussi ce que disent les habitants, qu'ils soient du quartier ou hors quartier, ne peut que revaloriser l'image de Belle-Beille et du square où a été tourné le film.

Accompagner la découverte et l'expression artistique et culturelle des personnes les plus isolées.

L'engagement des habitants dans la réalisation de ce film a été importante et a montré tout l'intérêt qu'ils y voyaient. il est important de noter que cet investissement a été possible grâce aux professionnels et aux artistes qui ont su s'adresser aux publics, les mettre en confiance pour les autoriser à franchir "le pas". la quasi totalité des personnes n'avaient jamais participé à un tournage et encore moins en étant derrière le crayon ou la caméra.

Cette découverte a été très stimulante et aujourd'hui tous les habitants impliqués souhaitent et attendent la suite....

¹⁴ Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6-2. Compte rendu financier de l'action : tableau de synthèse.

Exercice 2014

CHARGES	Prévision	Réalisation	%
CHARGES DIRECTES	40 144	37 664	93
60 - Achats	800	1 533	191
Prestations de services	0	0	
Achats matières et fournitures	300	342	114
Autres fournitures	500	1 191	238
61 - Services extérieurs	297	588	197
Locations	0	141	
Entretien et réparation	0	0	
Assurance	210	381	181
Documentation	87	66	75
62 - Autres services extérieurs	30 156	26 968	89
Rémunérations intermédiaires et honoraires	30 000	26 800	89
Publicité, publication	0	0	
Déplacements, Missions	75	75	100
Services bancaires, autres	81	93	114
63 - Impôts et taxes	522	508	97
Impôts et taxes sur rémunération	522	508	97
Autres impôts et taxes	0	0	
64 - Charges de personnel	8 369	8 067	96
Rémunération des personnels	6 372	6 231	97
Charges sociales	1 997	1 836	91
Autres charges de personnel	0	0	
65 - Autres charge de gestion courante	0	0	
66 - Charges financières	0	0	
67 - Charges exceptionnelles	0	0	
68 - Dotation aux amortissements	0	0	
CHARGES INDIRECTES	0	0	
Charges fixes de fonctionnement	0	0	
Frais financiers	0	0	
Autres charges indirectes	0	0	

PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
RESSOURCES DIRECTES	40 144	37 664	93
70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0	0	
74 - Subventions d'exploitation	24 200	23 696	97
Subvention Acisé	24 200	8 000	33
Ministère(s)			
Autres	0	0	
	0	0	
	0	0	
Région(s)			
52 - Conseil régional des Pays de la Loire	0	2 616	
	0	0	
	0	0	
Département(s)			
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Intercommunalité(s): EPCI			
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Commune(s)			
Angers	0	12 000	
Angers	0	1 080	
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Organisme(s) sociaux			
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Fond(s) européen(s)			
	0	0	
	0	0	
L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	0	0	
Subventions autres établissements publics	0	0	
Aides privées	0	0	
75 - Autres produits de gestion courante	10 144	8 168	80
Cotisations, dons manuels ou legs	0	0	
Autres produits de gestion courante	10 144	8 168	80
76 - Produits financiers	5 800	5 800	100
78 - Reprise sur amortissement et provisions	0	0	
Total des produits	40 144	37 664	93
87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
Bénévolat	0	0	
Prestations en nature	0	0	
Dons en nature	0	0	
TOTAL	40 144	37 664	93

Total des charges	40 144	37 664	93
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	0	
Secours en nature	0	0	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	0	
Personnel bénévole	0	0	
TOTAL	40 144	37 664	93

La subvention de 8 000€ représente 21,24% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.

6-3. Compte rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple: quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

le téléphone, le carburant, les copies et l'assurance sont calculés à partir d'une clef de répartition de 15% des sommes affectées au pôle médiation culturelle de l'association

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

le budget alimentation avait été sous-estimé au regard du nombre de participants dans le projet.

Contributions volontaires en nature affectées a la réalisation du projet ou de l'action subventionnée¹⁸ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), CISSOKHO Yamar
Représentant légal

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 31/01/2015

à Angers

Signature

¹⁸ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises a disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est

possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.